

Attestation destinée à l'association :



*La 1ère Agence de voyages  
Internet des 4-25 ans*

### **ATTESTATION DE NATATION**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, Maître Nageur Sauveteur certifie que l'enfant :

**NOM :**

**Prénom :**

**Date de naissance :**

a passé avec succès un test de natation de :

25 mètres

50 mètres

J'atteste la capacité du pratiquant à se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique. Le parcours a été réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à **1,80 mètre**.

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Le Maître Nageur Sauveteur :

**Signature + Cachet de la piscine**

Attestation destinée à l'association :



La 1ère Agence de voyages  
Internet des 4-25 ans

### TEST PREALABLE

à la pratique des activités aquatiques et nautiques  
en Centre de Vacances et de Loisirs

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, Maître Nageur Sauveteur certifié que l'enfant :

**NOM :**

**Prénom :**

**Date de naissance :**

a passé avec succès un test de natation.

J'atteste la capacité du pratiquant à se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de **20 mètres**, avec **passage sous une ligne d'eau**, posée et non tendue.

Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à **1,80 mètre**. Le départ est effectué par une **chute arrière volontaire**, en piscine à partir d'un tapis disposé sur l'eau, et en milieu naturel, à partir d'un support flottant.

Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité sauf pour la descente en canyon.

Fait à : \_\_\_\_\_ le :

Le Maître Nageur Sauveteur :

**Signature + Cachet de la piscine**

\*En centre de vacances ou en centre de loisirs, la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, de descente de canyon, de ski nautique et de voile est subordonnée à la production d'une attestation délivrée par :

- soit une personne titulaire du titre de Maître Nageur Sauveteur ou du Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA),
- soit une personne titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée,
- soit les autorités de l'Education Nationale dans le cadre scolaire (professeur d'EPS).